



## COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 5, 20 et 26 septembre, 3, 10 et 24 octobre 2011

---

### *Dispenses d'enquête*

- Aménagement intérieur des combles, ch. de la Léchère 5

### *A pris acte :*

- de la nomination de M. Michel Devantay, municipal, à la présidence de l'assemblée de la PCi Région Cossonay
- de la nomination de Mme Françoise Robellaz, municipale, au Comité Directeur de l'ASiCoPe (Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz)
- de la nomination de M. Michel Devantay, municipal, à la présidence de l'assemblée de l'association SDIS Région Venoge
- de la demande d'autorisation des habitants des ch. des Pâles et d'Efferjus d'installer deux panneaux afin d'inciter les automobilistes à prendre garde aux enfants ; elle les prie de contacter le municipal responsable avant toute commande ou pose sur le domaine privé
- de la conformité de la station carburants suite au contrôle du 10 août 2011
- des travaux débutant le 12 septembre 2011 pour une durée d'un an au centre de La Chaux
- de l'inspection annuelle de la commune par la préfecture le 30 novembre 2011
- des modifications demandées au plan de classement des arbres par le service des forêts, de la faune et de la nature après examen préalable
- de la date de la fête de Noël à l'église le jeudi 22 décembre 2011 à 19h45

### *A décidé :*

- d'installer des éléments de modération de trafic pour créer une chicane de rétrécissement à l'angle de la place de la Fontaine et de la route de Vullierens
- de participer aux séances d'information publique des 4 et 5 octobre à Cossonay concernant l'étude d'un parc éolien ; elle autorise par ailleurs la société RenInvest à poursuivre l'étude de ce parc sur le territoire de la commune
- d'adopter le préavis municipal n° 2/2011 concernant l'arrêté d'imposition 2012
- d'adopter le préavis municipal n° 3/2011 concernant les compétences déléguées à la Municipalité
- d'acheter un PC portable et une imprimante pour le Conseil et la Municipalité
- de refuser la demande, émanant de l'école primaire, de plantation d'un prunier derrière le collège à l'occasion de l'année internationale de la forêt
- en présence des employés communaux et avec leur accord, d'améliorer les prestations de la caisse de pension et d'augmenter paritairement les cotisations LPP
- d'adopter le préavis municipal n° 4/2011 et préavis du bureau du Conseil général n° 1/2011 concernant les indemnités de la Municipalité et des membres du Conseil général pour la législature 2011-2016
- après réception du rapport du SDT, d'adopter le Plan Général d'Affectation et le Règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions et de les soumettre à l'enquête publique du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2011

La Municipalité